

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

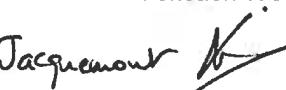
1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : Uniper

Site inspecté : Centrale de Pern Date de l'inspection: 9/08/2017

INSPECTION	Constat de l'Inspecteur :
	<i>Non respect de la transmission auto-surveillance</i>
Ecart aux dispositions de : Art. 10.3.2 Annexé AP 9/06/2017 (Indiquer le référentiel réglementaire opposable)	

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement Signature de l'Inspecteur 	L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection Représentant de l'exploitant Fonction et Signature <i>Jacquemont</i>  (Directeur Centrale)
---	--

EXPLOITANT	Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)
	<ul style="list-style-type: none"> * L'auto-surveillance pour les mois de Janvier à Mai 2017 vous a été renvoyer en main propre le jour de l'inspection du 09/08/17. * L'auto-surveillance pour les mois de Juin à Juillet 2017 vous seront transmis au plus tard le 15/09/17. * Le mois d'Aout 2017 vous sera renvoyer le 22/09/17. * L'auto-surveillance vous sera dorénavant transmise le 10 de chaque mois suivant au plus tard.

Suites susceptibles d'être données	
Ecart levé	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Commentaires :	
<i>APNED proposée - Délai 15/09 pour Auto surveillance</i>	
L'inspection le : 16/08/2017	
<input type="checkbox"/> Fiche soldée le :	

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

E

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant :

Site inspecté :

Date de l'inspection:

INSPECTION

Constat de l'Inspecteur :

Retard mise à jour procédure Long Terme pour intégrer le site de La Normandie

Ecart aux dispositions de : Art. 7.2.1 Annexe AP 9/05/2017
(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

Jacqueline Nic (Directeur Centrale)

EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

- La commande n° 4300059089 a été attribuée à la société Siseuse Environnement (ex Soldata).
Elle mises à jour de la modélisation.
Délai : 01/10/17

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Commentaires :

APNED Propose ! - Délai 1/10/2017

L'Inspection le : 16/08/2017



Fiche soldée le :

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

3

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant :

Site inspecté :

Date de l'inspection:

INSPECTION	Constat de l'Inspecteur :	<p>Non conformité sur 2 pts en perte de réduire (PFB brus et PFG) page 16/40 Rapport Sixième RA - 17077-01-A du 7/07/2017</p>	
	Ecart aux dispositions de : (indiquer le référentiel réglementaire opposable)	Art 7-2-3 Annexe AF. 9 10/12/17	

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

Jacquemont
(Directeur Général)

EXPLOITANT	Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)
	<p>Le rapport d'analyse bruit 2016 fut état de 2 Non-Conformités en période nocturne P16/40.</p> <p>La période été 2016 a fait l'objet de la phase "chasse vapeur" lors de la révision en nocte de la clauderie, phase très génératrice de bruit.</p> <p>Depuis 2016, nous avons procédé au remplacement du silencieux des ventilateurs de tirage (Mai 2017) comme evogé lors de la CSS de fin d'année 2016.</p> <p>Nous prévoyons le remplacement du silencieux ballon des purge pour fin 2017.</p>

LAB	Suites susceptibles d'être données	
	Ecart levé	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Commentaires :	APNED Puget - Date : 31/12/2017	
L'inspection le :	16/08/2017	
<input type="checkbox"/> Fiche soldée le :		